



## WMO OMM

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

### Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 05793/2024.15 WMM

Notre réf.: 05793/2024/I/ONM

22 avril 2022

**Objet:** Invitation à l'atelier de formation (hybride) pour la Région I sur les fonctions et les outils des centres régionaux du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS) pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (Abuja, Nigéria, 28-31 mai 2024)

**Suite à donner:** Confirmer votre participation, ou celle de votre représentant(e), de préférence avant le **30 avril 2024**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, à l'aimable invitation du Service météorologique du Nigéria (NiMet), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) organise l'atelier hybride mentionné en objet à Abuja, du 28 au 31 mai 2024.

L'objectif de cet atelier est de former les correspondants nationaux pour le Système de contrôle de la qualité des données du WIGOS (WDQMS) d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest ainsi que le personnel des centres régionaux du WIGOS. Pendant la dernière journée et demie de cet atelier (30 et 31 mai 2024), un petit groupe de discussion se réunira sur le lieu de l'atelier pour examiner et proposer un concept actualisé de fonctionnement des centres régionaux du WIGOS en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.

Votre pays étant un hôte potentiel d'un centre du WIGOS dans la région, vous êtes invité(e) à participer en personne à l'atelier, y compris au groupe de discussion, ou à désigner un représentant, de préférence une personne ayant des connaissances et de l'expérience s'agissant des questions liées au WIGOS, pour assister à la totalité de l'atelier en personne ou à distance. Chaque hôte potentiel est appelé à présenter les fonctions prévues de son centre et sa zone géographique de responsabilité, c'est-à-dire les pays à couvrir/assister, ainsi que la(les) langue(s) proposée(s). D'autres discussions sont prévues concernant l'organisation interne et les ressources à allouer à l'exécution des fonctions de ces centres.

Sur demande, l'OMM prévoit d'accorder une assistance financière à un nombre limité de participants pour la prise en charge de leurs frais de voyage et de séjour (versement d'une somme forfaitaire).

Veuillez confirmer votre participation, ou celle de votre représentant(e), à l'atelier dès que possible, mais de préférence avant le **30 avril 2024**, par courriel à M. Luis Nunes ([lfunes@wmo.int](mailto:lfunes@wmo.int)), en indiquant si vous, ou votre représentant(e), y participerez à distance ou en personne et, dans l'affirmative, si une assistance financière sera requise sous la forme d'une prise en charge des frais de voyage et d'une indemnité journalière de subsistance. Si l'OMM prend en charge les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et les participants en seront avisés en temps voulu.

Aux: Représentants permanents du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Nigéria auprès de l'OMM

Je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

«Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»

En espérant que vous serez en mesure de participer à cet atelier, je saisis cette occasion pour vous remercier du soutien que vous apportez aux activités de l'OMM, qui nous est très précieux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo  
Secrétaire générale